



# **Stratégie institutionnelle de recherche**

**Faculté des études supérieures et de la recherche**

**Université de Moncton**

Octobre 2012

## Table des matières

Cadre institutionnel : mise en contexte .....	1
Environnement institutionnel de la recherche .....	2
Axes de développement .....	3
Créneaux de recherche prioritaire .....	5
Principaux objectifs de la stratégie de recherche .....	6
Orientations stratégiques .....	7
1. <i>Leadership et excellence en recherche</i> .....	7
2. <i>Ressources, outils, installations et infrastructures de recherche</i> .....	7
3. <i>Liens avec l'enseignement et participation étudiante aux activités de recherche</i> .....	8
4. <i>Diffusion de la recherche, transfert des connaissances et mise en valeur des réalisations</i> .....	9
5. <i>Interdisciplinarité en recherche, collaborations et partenariats</i> .....	9
6. <i>Évaluation de l'impact de la recherche</i> .....	10
Conclusion .....	11
Stratégie institutionnelle de recherche.....	12

### **Note :**

Dans ce document, le concept de recherche se définit comme suit :

La recherche est définie comme étant toute extension ou application systématique des connaissances à l'aide de processus de réflexion et d'investigation. La recherche, de manière générale, comprend :

- a) les activités de recherche fondamentale qui visent essentiellement le développement de nouvelles connaissances, de théories et de principes généraux,
- b) les activités de recherche appliquée qui utilisent des théories, des principes et plus généralement des connaissances pour résoudre des problèmes pratiques,
- c) les activités de développement qui visent, par l'utilisation des connaissances scientifiques et des données de recherche, à produire des objets nouveaux ou des procédés nouveaux, et
- d) la création qui est une activité d'association et de combinaison permettant de constituer des assemblages originaux à partir d'éléments préexistants.

*Politique d'intégrité en recherche* (2000). Université de Moncton, p. 1

## Cadre institutionnel : mise en contexte

L'Université de Moncton a vu le jour en 1963 pour donner à la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick un accès à l'enseignement supérieur en français dans un grand nombre de disciplines. Ses fondateurs ont voulu doter les Acadiennes et Acadiens de la province d'un outil de développement qui favoriserait leur participation et leur contribution à la vie économique, politique et socioculturelle. Aujourd'hui, l'Université de Moncton accueille près de 5 000 étudiantes et étudiants à temps complet et environ 1 000 à temps partiel dans ses trois campus situés dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick, à savoir Edmundston dans le nord-ouest, Moncton dans le sud-est et Shippagan dans le nord-est.

Sa population étudiante est principalement issue du Nouveau-Brunswick, mais aussi des autres provinces Maritimes, d'ailleurs au Canada et de la francophonie internationale. L'Université de Moncton est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. Depuis sa création, elle a décerné plus de 45 000 diplômes, signe de sa grande contribution à l'essor de la communauté acadienne et francophone de la province.

L'énoncé de mission de l'Université de Moncton se lit comme suit :

*L'Université de Moncton est une institution à trois constituantes exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche et sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.*

*Pour ce faire,*

- a. elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;*
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir; et,*
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société, grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.<sup>1</sup>*

L'Université de Moncton est une université à vocation généraliste qui offre environ 170 programmes aux trois cycles d'études. Ses activités se concentrent davantage sur l'enseignement au premier cycle, mais la croissance et le développement des activités de recherche et des études de deuxième et même de troisième cycle constituent des priorités institutionnelles<sup>2</sup>. Par la

---

<sup>1</sup> « La mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton », adopté au Conseil des gouverneurs le 26 avril 2003.

<sup>2</sup> « Objectifs triennaux 2010-2013 de l'Équipe de direction de l'Université de Moncton », présentés au Conseil des gouverneurs, septembre 2010, p. 7-8.

création et le transfert des connaissances dans un large éventail de disciplines, l'Université de Moncton participe à la fois au dynamisme et au rayonnement de l'Acadie.

## Environnement institutionnel de la recherche

Par définition, l'université est un lieu d'enseignement supérieur et de recherche. La recherche universitaire sert au développement des connaissances, certes, mais de façon tout aussi importante, au transfert des connaissances vers les étudiantes et étudiants, les gouvernements, le secteur privé et la société dans son ensemble. La pertinence sociale des universités relève, à bien des égards, de leur capacité à repousser les frontières du savoir dans une multitude de disciplines. Les établissements universitaires jouent un rôle catalyseur dans l'innovation sur les plans économique, social, technologique et culturel, tout comme dans le développement du capital humain. Les universités sont des foyers de créativité, des centres de bouillonnement intellectuel et des lieux de débats publics qui contribuent à la prospérité et à l'amélioration de la qualité de vie.

Dans le contexte actuel de ralentissement économique, il est impératif que le Canada améliore sa productivité en vue d'assurer sa prospérité. Le gouvernement fédéral se tourne davantage vers le milieu universitaire pour répondre aux grands défis sociaux, économiques et politiques de l'heure, qu'ils touchent le vieillissement démographique, la croissance économique, la création d'emploi, la protection environnementale, les disparités urbaines et rurales, ou autre. L'environnement de la recherche universitaire est d'une complexité et d'une compétitivité croissantes. La tendance accrue vers l'interdisciplinarité et les partenariats, la rapidité des progrès technologiques, les exigences particulières de la recherche fondamentale et appliquée et les critères changeants des règles d'attribution des subventions, entre autres facteurs, caractérisent cet environnement en mutation. Ces réalités sont accentuées par la hausse des coûts de la recherche et la concurrence accrue dans les concours pour le financement de projets.

Les écrits<sup>3</sup> sur l'évolution de la recherche universitaire reconnaissent qu'il y a des moteurs de transformations qui agissent sur la manière de faire la recherche, transformations qui entraînent de la part des universités la nécessité de se doter de stratégies de développement, d'infrastructures et de programmes d'appui si elles souhaitent développer leur secteur recherche et obtenir des financements plus importants. Sur le plan mondial, on reconnaît que la recherche et l'innovation sont les pierres angulaires de la prospérité de toute société. En effet, les investissements dans la recherche au Canada constituent aujourd'hui un des piliers du développement économique. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement fédéral en particulier, suivi de la plupart des gouvernements provinciaux, ont diversifié les programmes d'aide à la recherche depuis un peu plus de 10 ans (depuis, en fait, la création de la Fondation canadienne de l'innovation en 1997). La concurrence sur les plans mondial et national dans certains domaines est de plus en plus forte : par conséquent, les chercheurs doivent mener leurs activités en partenariats, en collaborations et en équipes dont les frontières dépassent souvent leur milieu. Plus récemment, on reconnaît que la recherche universitaire se complexifie, entraînant la

---

<sup>3</sup> Pour une excellente synthèse de l'évolution de la recherche universitaire et des programmes de financement de la recherche au Canada, voir Clark *et al.* (2009), *Academic Transformation. The forces reshaping higher education in Ontario*. McGill-Queen's University Press.

nécessité pour les universités de mettre sur pied des infrastructures non seulement pour la gérer de manière stratégique et efficace, mais aussi pour en évaluer l'impact.

La recherche est une composante essentielle de la mission de l'Université de Moncton. Le développement des études supérieures et de la recherche figure d'ailleurs parmi ses principaux objectifs. L'Université de Moncton croit fermement que la renommée d'une université se construit en bonne partie en offrant des activités de recherche stratégiques. Plus d'une trentaine de centres, chaires et instituts de recherche et plus d'une vingtaine de groupes et laboratoires de recherche contribuent à créer un milieu propice à l'avancement des connaissances et à favoriser la collaboration entre les chercheurs et chercheuses et à encourager les partenariats avec d'autres institutions postsecondaires, gouvernementales et privées. Reconnaissant que la recherche universitaire ne s'effectue pas en vase clos, l'Université de Moncton doit bien se positionner afin de demeurer compétitive autant dans le recrutement des effectifs étudiants et des membres du corps professoral, que dans sa capacité d'attirer du financement pour la recherche que des partenariats.

L'Université de Moncton privilégie trois axes de développement et deux créneaux de recherche prioritaire pour orienter son développement. En tant que jeune établissement postsecondaire de petite taille situé en région périphérique par rapport aux principaux centres urbains canadiens, et en situation linguistique minoritaire, l'Université de Moncton a choisi des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaire qui à la fois reflètent ses forces vives et qui répondent aux besoins de la communauté qu'elle sert. Même si elle donne priorité à ce nombre restreint de voies, l'Université de Moncton reconnaît la valeur des projets de celles et ceux dont les champs d'expertise ne se situent pas parmi les domaines prioritaires identifiés et qui font preuve de créativité et d'excellence dans leurs travaux de recherche. En somme, ces axes et créneaux constituent les bases sur lesquelles s'appuie l'Université de Moncton pour créer une culture de la recherche dynamique. Ces secteurs porteurs doivent transcender la planification académique, les pratiques administratives et les activités de recherche de l'institution.

## **Axes de développement**

Au bout d'un processus de réflexion à plusieurs niveaux, y compris une consultation auprès de la collectivité universitaire et de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick sur les orientations futures de l'institution, l'Université de Moncton a identifié trois axes prioritaires de développement, soit les études acadiennes et les milieux minoritaires, la santé et l'environnement. Un axe de développement représente une orientation stratégique à privilégier dans la formation, la recherche et les services à la collectivité. Ces trois axes sont en lien avec la mission particulière de l'institution, ses forces existantes ainsi que les besoins de la société. Par ailleurs, les axes sont suffisamment larges pour favoriser l'interdisciplinarité et les possibilités de synergie entre eux.

### ◇ *Les études acadiennes et les milieux minoritaires*

Les études acadiennes et les études portant sur les minorités linguistiques font rayonner l'Université de Moncton au Canada et à l'international depuis plusieurs décennies, tant au plan de l'enseignement que de la recherche. Cet axe de développement, qui intéresse un grand nombre de chercheuses et chercheurs des trois campus issus de différentes disciplines, explore des problématiques propres aux communautés acadiennes et aux milieux minoritaires. D'importants travaux de recherche s'effectuent sous des angles aussi divers que, par exemple, les études littéraires et interculturelles, les sciences du langage, l'éducation en milieu minoritaire, le droit des minorités, le développement économique, les questions de gouvernance et les phénomènes sociaux.

Plusieurs unités de recherche de l'Université de Moncton contribuent aux activités de recherche et de formation de cet axe, notamment l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, l'Institut d'études acadiennes, le Centre de recherche en linguistique appliquée, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, le Centre de recherche et de développement en éducation, la Chaire d'études acadiennes, la Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne et l'Observatoire international des droits linguistiques.

### ◇ *La santé*

Les problématiques de santé constituent un enjeu sociétal et économique majeur. Les innovations dans ce domaine font largement appel à de multiples champs disciplinaires. L'Université de Moncton entend consolider son rôle de leader en matière de formation, de recherche et d'engagement communautaire dans le secteur de la santé. En plus d'offrir plusieurs programmes de formation en santé, l'Université de Moncton possède une communauté de recherche dynamique dans ce domaine. L'axe repose sur une conception globale de la santé qui touche les aspects du bien-être physique, mental, spirituel et social. Cette perspective intégrée permet d'aborder les enjeux de la santé sous de multiples angles. En collaboration avec des partenaires stratégiques, notamment le Consortium national de formation en santé, l'Université de Moncton multiplie ses efforts de recherche sur des questions de la santé. Les initiatives de recherche, menées à la fois par des individus et des équipes de recherche multidisciplinaires touchent, entre autres, le domaine biomédical, la lutte contre le cancer, les sciences de la nutrition, l'ergonomie, le vieillissement, la santé communautaire, le mieux-être, la gestion des services de santé en français, la santé mentale et les déterminants de la santé.

L'Université de Moncton compte notamment une Chaire de recherche du Canada niveau 2 en métabolisme cellulaire des lipides, une Chaire de recherche du Canada niveau 2 en relations intergroupes, une Chaire de recherche sur la cancer parrainée par la Société canadienne du cancer du Nouveau-Brunswick, un Centre d'études sur le vieillissement et un Centre de recherche sur les aliments. De plus, la formation en médecine est offerte sur le campus de l'Université de Moncton depuis l'établissement du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick en

2006. Des occasions intéressantes de recherche s'annoncent avec la désignation du Centre hospitalier Georges-L. Dumont de Moncton comme centre hospitalier universitaire en 2010.

### ◇ *L'environnement*

Les études en environnement sont essentielles pour bien répondre aux besoins immédiats et futurs de la société. À la lumière de l'effet considérable que l'environnement a sur la santé, la qualité de vie et le développement économique, il est peu surprenant de constater la nécessité de bien comprendre les enjeux environnementaux et l'identification de solutions durables aux défis. Au fil des ans, l'Université de Moncton a développé une expertise de formation et de recherche en environnement à partir d'un regard interdisciplinaire. Mettant à profit leurs expertises régionales, les membres du corps professoral mènent des recherches innovatrices sur les grands enjeux environnementaux de l'heure, tels les sources d'énergies nouvelles et/ou renouvelables, l'efficacité énergétique, le design vert, la conservation des paysages, la gestion durable des forêts et l'aménagement des zones côtières.

Certaines des activités de recherche dans le domaine de l'environnement se trouvent réunies autour d'unités comme la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable, l'Institut de recherche sur les zones côtières, la Forêt expérimentale de la Faculté de foresterie, l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques, le Groupe de recherche littoral et vie et le Laboratoire de géomatique environnementale.

## Créneaux de recherche prioritaire

### ◇ *Les technologies de l'information et de la communication*

En tant qu'institution à trois constituantes, l'Université de Moncton est tout naturellement appelée à être un chef de file dans les technologies de l'information et de la communication. Ce secteur, qui est en rapide et constante évolution, est riche en opportunités de recherche. Il rassemble des membres de la collectivité issus de diverses disciplines et instances, dont le Groupe de recherche en information et technologies et le Laboratoire de recherche en interaction Humain-Système. Les travaux en technologies de l'information et de la communication contribuent à l'amélioration des interactions entre campus et des pratiques d'enseignement médiatisé, mais aussi, de manière plus générale, à l'avancement des connaissances sur diverses thématiques, notamment dans le domaine de l'optique appliquée aux technologies de l'information (Chaire de recherche du Canada niveau 2), et au renforcement de collaborations avec des partenaires externes, surtout industriels. De récentes percées en recherche dans le cadre de ce créneau concernent le développement d'interfaces et d'outils qui facilitent les interactions entre l'humain et l'ordinateur.

### ◇ *L'optique et les matériaux de pointe*

Une tradition d'excellence en optique et en matériaux de pointe existe à l'Université de Moncton depuis plus de deux décennies, comme l'attestent les réalisations en recherche et les investissements en infrastructures spécialisées. Ce domaine de recherche est non seulement d'intérêt pour l'Université de Moncton, mais il compte parmi les domaines prioritaires de la recherche au Canada et à l'international. La recherche en optique et matériaux de pointe met à contribution des chercheuses et chercheurs de l'Université de Moncton de différentes disciplines, y compris des étudiantes et étudiants de cycles supérieurs, ainsi que des partenaires publics et privés. Les accomplissements de l'Université de Moncton en optique et matériaux de pointe sont reconnus aux échelles nationale et internationale et ont mené à des innovations dans les domaines de la santé et de l'environnement aussi bien qu'à des applications pratiques recherchées par des entreprises. Les activités de ce créneau gravitent notamment autour de la Chaire de recherche du Canada niveau 2 en photonique et du Groupe de recherche en couches minces et en photonique.

## Principaux objectifs de la stratégie de recherche

L'Université de Moncton vise l'excellence en recherche dans les secteurs prioritaires identifiés ainsi que dans tous les autres domaines qui animent les membres de la collectivité universitaire. Elle veut être un chef de file en recherche en Acadie, au Nouveau-Brunswick, dans la région de l'Atlantique et au Canada. Par l'entremise de cette stratégie institutionnelle de recherche, l'Université de Moncton veut se positionner pour encadrer et soutenir la capacité de recherche, la qualité de l'enseignement et la contribution au développement de la société.

La stratégie institutionnelle de recherche favorise la création d'un environnement de recherche stimulant, la mobilisation des connaissances ainsi que le transfert et la valorisation des résultats de la recherche. La stratégie se veut un outil de travail qui sert à encadrer la planification de la recherche et le déploiement des ressources institutionnelles. Enfin, la stratégie institutionnelle de recherche vise le développement d'une culture de recherche scientifique bien ancrée dans laquelle s'actualise la responsabilité sociale de l'Université de Moncton et les responsabilités professionnelles du corps professoral en matière de recherche, de développement et de création. Par son adoption, l'Université de Moncton souhaite augmenter son pouvoir d'attraction auprès des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, des stagiaires postdoctoraux de haut niveau du Canada et d'ailleurs des futurs membres du corps professoral.



## Orientations stratégiques

La stratégie institutionnelle de recherche est constituée des six (6) orientations stratégiques ci-dessous auxquelles sont rattachées des objectifs spécifiques. Les tableaux en annexe schématisent tout le contenu de la stratégie institutionnelle de recherche, y compris les moyens d'action prévus pour atteindre les objectifs.

### 1. Leadership et excellence en recherche

L'Université de Moncton poursuit l'excellence tant dans la formation de la population étudiante que dans ses réalisations en matière de recherche. Plusieurs membres de la communauté universitaire ont d'ailleurs déjà un parcours reconnu dans l'obtention de fonds de recherche ainsi que dans la diffusion des résultats, la mobilisation et le transfert des connaissances. L'Université de Moncton veut, d'une part, appuyer l'ensemble de ses professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs afin qu'ils deviennent des chefs de file dans leur discipline respective et, d'autre part, prendre des mesures pour renforcer la réputation d'excellence de sa communauté de recherche. Pour ce faire, la stratégie poursuit les objectifs suivants :

#### Objectifs stratégiques

- Promouvoir et maintenir des programmes de soutien à la recherche de qualité en lien avec la mission de l'Université de Moncton et les expertises existantes, en particulier dans les axes de développement et les créneaux de recherche prioritaires.
- Intégrer les considérations entourant la recherche dans les pratiques administratives de l'Université de Moncton.
- Améliorer le classement de l'Université de Moncton en termes de subventions de recherche au sein de l'Association des universités de l'Atlantique.
- Renforcer le leadership et la cohésion interne autour des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaires.
- Augmenter le nombre de subventions ainsi que le volume de financement auprès des grands organismes subventionnaires.
- Enrichir l'environnement de la recherche de l'Université de Moncton par le biais de ses chaires, centres et instituts de recherche.

### 2. Ressources, outils, installations et infrastructures de recherche

Par l'entremise de cette stratégie institutionnelle, l'Université de Moncton veut créer un environnement à la fois stimulant et performant qui est favorable à la production et à la diffusion des résultats des travaux de recherche. Reconnaisant que les activités de recherche s'appuient largement sur les ressources, outils, installations et infrastructures mis à la disposition de la communauté universitaire, la stratégie prévoit des moyens pour soutenir et accompagner le

corps professoral dans la poursuite de ses activités de recherche. En plus de faciliter l'accès au financement, la stratégie prévoit des mesures d'aide technique et technologique à différents niveaux, telles que présentées ci-dessous :

### **Objectifs stratégiques**

- Appuyer et encadrer les membres du corps professoral, en particulier les nouveaux, dans le domaine de la recherche.
- Augmenter la capacité d'obtention de subventions provenant de sources externes (non traditionnelles) pour appuyer la recherche, la publication et l'intégration des étudiantes et étudiants, tout en maximisant les sources existantes de financement.
- Prioriser des installations physiques qui encouragent les synergies entre les membres de la communauté universitaire et les disciplines et qui tiennent compte des besoins spécifiques des chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants.
- Affecter une ressource professionnelle dédiée au soutien de la communauté de recherche dans la préparation des demandes de subventions.
- Disposer de ressources bibliothécaires ainsi que d'outils informatiques et technologiques qui répondent aux besoins de la communauté de recherche.
- Former de manière continue la communauté de recherche aux considérations d'intégrité en recherche, d'éthique, de conduite responsable en recherche et de propriété intellectuelle.

### **3. Liens avec l'enseignement et participation étudiante aux activités de recherche**

Les activités d'enseignement et de recherche sont des composantes essentielles de la formation universitaire. Le but de l'enseignement, quelle que soit sa forme, consiste à éveiller la curiosité intellectuelle des étudiantes et étudiants tout en stimulant leur esprit critique et en encourageant la réflexion indépendante. La stratégie de recherche vise une articulation optimale entre la recherche et la formation et valorise un enseignement alimenté par la recherche. Dans cette optique, la communauté universitaire est encouragée à multiplier les occasions d'apprentissage et d'acquisition des compétences pour les étudiantes et étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs, que ce soit dans le cadre des cours ou bien des projets de recherche. La participation étudiante aux activités de recherche peut certainement contribuer à susciter l'intérêt pour les études supérieures et la recherche. Les actions suivantes touchent l'articulation de la recherche avec la formation :

### **Objectifs stratégiques**

- Engager la communauté universitaire dans le succès des étudiants aux études supérieures.
- Évaluer, renforcer et analyser la capacité d'accueil des programmes d'études supérieures.

- Intégrer la recherche et l'initiation aux outils de recherche aux apprentissages des étudiantes et étudiants de premier cycle.
- Accroître le nombre d'inscriptions aux programmes d'études supérieures.
- Accroître le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux travaux de recherche et la participation étudiante aux colloques et congrès scientifiques.
- Repenser l'appui financier offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en vue de l'optimiser d'une part et, à la longue, de l'augmenter.

#### **4. Diffusion de la recherche, transfert des connaissances et mise en valeur des réalisations**

La communauté de recherche de l'Université de Moncton tend à privilégier les publications et congrès scientifiques comme mécanismes pour diffuser les résultats de leurs travaux. En revanche, les réalisations en recherche sont trop rarement communiquées dans les campus ou au grand public. Les nouveaux savoirs découlant de la recherche universitaire ont pourtant des retombées positives sur la qualité de vie des gens, ne serait-ce que par l'amélioration de la prise de décision, la meilleure compréhension d'une situation ou d'un enjeu, la mise en œuvre d'un nouveau processus, la commercialisation d'un nouveau produit ou processus, ou encore l'opérationnalisation d'une nouvelle approche. La présente stratégie préconise les mesures ci-dessous pour mieux partager et mettre en valeur les succès en matière de recherche à l'Université de Moncton par le biais d'activités tant traditionnelles (publications arbitrées et congrès/colloques savants, lesquelles restent obligatoires) que non traditionnelles :

##### **Objectifs stratégiques**

- Faire la promotion et la diffusion des réalisations en recherche des chercheuses et chercheurs de l'Université de Moncton.
- Informer la communauté universitaire des activités de recherche qui s'effectuent dans les campus et l'ensemble des disciplines.
- Informer la communauté de recherche des transformations dans les exigences concernant la mobilisation des connaissances de la part des organismes subventionnaires.
- Multiplier les occasions d'échanges entre pairs.

#### **5. Interdisciplinarité en recherche, collaborations et partenariats**

Les universités, les grands conseils subventionnaires et les autres organismes de financement incitent de plus en plus l'interdisciplinarité dans la recherche et l'enseignement, les collaborations et les partenariats. Bien que cette nouvelle manière d'appréhender les objets de recherche ne soit pas sans obstacles, l'approche interdisciplinaire offre un espace propice à des projets novateurs grâce à une compréhension élargie des problématiques et à une mise en commun des

connaissances et expertises. Plusieurs objets de recherche à l'Université de Moncton se prêtent particulièrement bien à une approche interdisciplinaire et au travail en équipe, notamment autour des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaires. La stratégie de recherche vise d'une part l'élargissement des frontières disciplinaires par la mise en rapport de champs d'étude complémentaires, ce qui sous-tend des collaborations au-delà des structures départementales et facultaires existantes. D'autre part, elle est favorable à la multiplication des occasions de collaborations avec des partenaires et réseaux externes. Pour ce faire, la stratégie propose les actions qui suivent :

### **Objectifs stratégiques**

- Promouvoir et accroître le nombre de collaborations interdisciplinaires en recherche et renforcer et consolider les collaborations de recherche avec les partenaires existants.
- Resserrer les liens avec les instituts, centres et groupes de recherche à l'Université de Moncton ayant des thématiques semblables.
- Favoriser les rapprochements avec les acteurs publics et parties prenantes afin que les décisions et les politiques soient fondées sur des données probantes.
- Identifier de nouveaux partenaires de la recherche issus d'autres institutions d'enseignement postsecondaire, des gouvernements, du secteur privé et de la communauté.

## **6. Évaluation de l'impact de la recherche**

En cette ère de responsabilisation accrue et de mesure du rendement, il revient aux universités de développer des moyens, méthodes, indicateurs et processus pour évaluer à la fois l'impact et la productivité de la recherche. Mesurer est une opération à la fois complexe et nuancée puisque les mêmes mesures ne conviennent pas à toutes les disciplines. Il ne fait aucun doute que les retombées sont plus difficiles à quantifier dans certaines disciplines plus que d'autres. L'Université de Moncton veut se doter d'une capacité interne d'évaluation des finalités globales de la recherche dans le but de maintenir la qualité des travaux et de comparer les réalisations d'année en année. Concrètement, le processus d'évaluation prévoit les initiatives suivantes :

### **Objectifs stratégiques**

- Mettre en place des mécanismes pour mesurer les retombées, la productivité et la diffusion de la recherche.
- Produire un rapport annuel des activités de recherche.
- Mettre en place un mécanisme de révision de la pertinence des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaires en vue de les maintenir ou de les transformer.

## Conclusion

La stratégie institutionnelle de recherche propose un nombre important de balises pour encadrer la planification et le déploiement des activités de recherche à l'Université de Moncton. Cette stratégie vise le développement d'une culture de la recherche qui encourage la créativité, l'innovation et l'interdisciplinarité dans laquelle tout membre du corps professoral peut réaliser ses responsabilités professionnelles à l'égard de la recherche. Les étudiantes et étudiants, tous cycles d'études confondus, doivent jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre des activités de recherche, de développement et de création à l'Université de Moncton, tant par la réalisation de leurs propres travaux que par leur participation aux travaux des membres du corps professoral. De surcroît, la stratégie veut renforcer les axes de développement et créneaux de recherche en favorisant un meilleur arrimage des activités de recherche et de formation. Par la mise à exécution de cette stratégie, l'Université de Moncton entend assumer pleinement sa mission de recherche et créer un environnement dynamique où la communauté universitaire est engagée dans la production, la mobilisation et le transfert de connaissances tout en se donnant les outils qui lui permettent d'être imputable à l'ensemble de la société en matière de recherche. Cet engagement se traduira par des réalisations concrètes, comme l'accroissement de la capacité et de la productivité en recherche, l'obtention de plus de fonds de recherche et la diffusion accrue des travaux auprès de la communauté scientifique et du grand public.

La Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) est responsable de la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle de recherche et de son évaluation. Avec l'appui de la communauté universitaire, la FESR veut rehausser le profil de la recherche à l'Université de Moncton. Finalement, si la stratégie reflète fidèlement l'orientation que l'Université de Moncton souhaite donner à ses activités de recherche à l'heure actuelle, elle constitue néanmoins un outil dynamique qui sera sans doute appelé à évoluer et à s'adapter aux réalités changeantes du milieu de la recherche.

## Stratégie institutionnelle de recherche

### Orientation stratégique 1

#### LEADERSHIP ET EXCELLENCE EN RECHERCHE

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION
Promouvoir et maintenir des programmes de soutien à la recherche de qualité en lien avec la mission de l'Université de Moncton et les expertises existantes, en particulier dans les axes prioritaires de développement et créneaux de recherche.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre et diffuser la stratégie institutionnelle de recherche auprès de la communauté universitaire tout en renforçant son appropriation.</li><li>• Mesurer périodiquement les retombées de la stratégie institutionnelle de recherche.</li><li>• Prioriser le développement de la recherche universitaire dans les objectifs triennaux de l'Université de Moncton.</li></ul>
Intégrer les considérations entourant la recherche dans les pratiques administratives de l'Université de Moncton.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des principes directeurs pour incorporer les considérations en recherche dans les pratiques administratives de l'Université de Moncton, par exemple les pratiques d'embauche, d'établissement de charges d'enseignement et d'affectation du corps professoral.</li></ul>
Améliorer le classement de l'Université de Moncton en termes de subventions de recherche au sein de l'Association des universités de l'Atlantique.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appuyer et faciliter les initiatives de recherche individuelles, collectives et interdisciplinaires.</li><li>• Appliquer des critères rigoureux pour l'embauche, la promotion, la permanence.</li></ul>

<p>Renforcer le leadership autour des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier un leader pour chaque axe de développement prioritaire et créneau de recherche.</li> <li>• Se doter d'un plan d'action pour le développement de chaque axe de développement et créneau de recherche prioritaire.</li> <li>• Prioriser les recherches et les programmes d'études supérieures dans les axes de développement et créneaux prioritaires.</li> </ul>
<p>Augmenter le nombre de subventions ainsi que le volume de financement auprès des grands organismes subventionnaires et des organismes de financement de la recherche non traditionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir activement les professeures et professeurs dans leurs démarches d'obtention de subventions en les conseillant sur les différents programmes, en véhiculant les informations pertinentes et en offrant de l'aide.</li> <li>• Intensifier les lieux de discussion avec les représentants des grands organismes subventionnaires.</li> <li>• Faire connaître les sources de financement non traditionnelles auprès du corps professoral.</li> </ul>
<p>Enrichir l'environnement de la recherche de l'Université de Moncton par le biais de ses chaires, centres et instituts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan stratégique de développement des Chaires de recherche du Canada.</li> <li>• Faciliter l'intégration des chaires, centres et instituts dans les activités de recherche et les programmes de formation à l'Université de Moncton.</li> <li>• Mettre sur pied un système d'évaluation des centres, instituts et chaires de recherche à l'exemple de l'évaluation des programmes et services.</li> </ul>

## Orientation stratégique 2

### RESSOURCES, OUTILS, INSTALLATIONS ET INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION
<p>Appuyer et encadrer les membres du corps professoral, en particulier les nouveaux, dans le domaine de la recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place et appuyer le développement d'un programme de mentorat pour les nouveaux membres du corps professoral.</li><li>• Créer et appuyer le développement d'ateliers favorisant le partage des connaissances et des meilleures pratiques en matière de recherche.</li><li>• Développer des outils et ressources pour appuyer la communauté de recherche qui sont disponibles sur le site Web institutionnel.</li><li>• Mettre sur pied un processus interne d'évaluation des demandes de subvention.</li><li>• Veiller à accorder aux nouvelles professeures et aux nouveaux professeurs des fonds de démarrage et une aide dans la planification de leurs demandes de subvention.</li></ul>
<p>Augmenter la capacité d'obtention de subventions provenant de sources externes (non traditionnelles) pour appuyer la recherche, la publication et l'intégration des étudiantes et étudiants, tout en maximisant les sources existantes de financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire l'inventaire des sources de financement et des subventions disponibles et les rendre accessibles à la communauté de recherche.</li><li>• Soutenir activement les professeures et professeurs dans leurs démarches d'obtention de subventions et dans leur quête de contreparties.</li><li>• Consolider et étendre l'offre de services du Bureau de soutien à l'innovation.</li></ul>



<p>Prioriser des installations physiques qui encouragent les synergies entre les membres de la communauté universitaire et disciplines et qui tiennent compte des besoins spécifiques des chercheurs, chercheurs, étudiantes et étudiants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les gestionnaires responsables de l'aménagement des édifices au besoin de consulter les membres de la communauté universitaire avant d'entamer des travaux de construction ou de rénovation.</li> </ul>
<p>Affecter une ressource professionnelle dédiée au soutien de la communauté de recherche dans la préparation des demandes de subventions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir les rôles et responsabilités du poste.</li> <li>• Nommer une personne au poste.</li> </ul>
<p>Disposer de ressources bibliothécaires ainsi que d'outils informatiques et technologiques qui répondent aux besoins de la communauté de recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Resserrer les liens entre la communauté de recherche et les bibliothèques de l'Université de Moncton.</li> <li>• Resserrer les liens entre la communauté de recherche et les gestionnaires responsables des technologies de l'information.</li> </ul>
<p>Former de manière continue la communauté de recherche aux considérations d'intégrité en recherche, d'éthique, de conduite responsable en recherche et de propriété intellectuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser de manière périodique des ateliers sur ces questions.</li> </ul>

### Orientation stratégique 3

#### LIENS AVEC L'ENSEIGNEMENT ET INTÉGRATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION
Engager la communauté universitaire dans le succès des étudiantes et étudiants aux études supérieures.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place un programme d'appui à la réussite des étudiantes et étudiants adapté à la réalité des études supérieures.</li></ul>
Évaluer, renforcer et analyser la capacité d'accueil des programmes d'études supérieures.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuivre et renforcer l'évaluation périodique des programmes de cycles supérieurs.</li><li>• Identifier des paramètres pour analyser la capacité d'accueil des programmes d'études supérieures.</li><li>• Diffuser les résultats d'analyse de la capacité d'accueil des programmes d'études supérieures et les intégrer dans un plan de développement des études supérieures.</li><li>• Veiller à faciliter la participation des membres des corps professoraux du CE et du CS aux études supérieures.</li></ul>
Intégrer la recherche et l'initiation aux outils de recherche aux apprentissages des étudiantes et étudiants de premier cycle.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'intégration de la recherche et l'initiation aux outils de recherche aux apprentissages de premier cycle.</li></ul>
Accroître le nombre d'inscriptions aux programmes d'études supérieures.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer une stratégie de promotion et de recrutement propre aux programmes d'études supérieures.</li><li>• Faire rayonner les programmes dans le cadre des Journées d'études supérieures et de la recherche.</li><li>• Veiller à améliorer les modalités d'attribution des bourses et à faire augmenter les fonds de bourse d'études supérieures.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à l'étude de la création d'un programme de bourses automatiques d'un montant équivalent aux droits de scolarité des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de troisième cycle.</li> </ul>
<p>Accroître le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux travaux de recherche et la participation étudiante aux colloques et congrès scientifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place de mesures pour encourager l'intégration des étudiantes et étudiants à la recherche universitaire, que ce soit par leur participation à des projets de recherche ou à des colloques et congrès scientifiques.</li> <li>• Identifier les colloques scientifiques qui accueillent les étudiantes et étudiants de premier cycle et offrir un soutien financier à leur participation.</li> </ul>
<p>Repenser l'appui financier offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en vue de l'optimiser d'une part et, à la longue, l'augmenter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les sources d'appui financier actuelles et potentielles offertes aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et définir des stratégies visant l'optimisation et l'augmentation du soutien financier aux étudiantes et étudiants diplômés.</li> </ul>

#### Orientation stratégique 4

### DIFFUSION DE LA RECHERCHE, TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET MISE EN VALEUR DES RÉALISATIONS

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION
Faire la promotion et la diffusion des réalisations en recherche des chercheuses et chercheurs de l'Université de Moncton.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenir des stratégies de communications institutionnelles sur la recherche.</li><li>• Organiser des activités et des lieux de discussion autour de la recherche qui se fait à l'Université de Moncton.</li><li>• Augmenter le rayonnement de la communauté de recherche de l'Université de Moncton auprès du grand public.</li></ul>
Informers la communauté universitaire des activités de recherche qui s'effectuent dans les campus et l'ensemble des disciplines.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concevoir et réaliser un répertoire électronique de recherches et publications, accessible à toute la communauté universitaire.</li><li>• Publier périodiquement des profils de chercheuses et chercheurs.</li><li>• Maintenir la conférence annuelle de FESR et, le cas échéant, réviser la formule.</li></ul>
Informers la communauté de recherche des transformations dans les exigences concernant la mobilisation des connaissances de la part des organismes subventionnaires.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Systématiser et véhiculer les informations pertinentes afin que la communauté de recherche soit à l'affût des nouveautés et des changements dans le milieu de recherche.</li><li>• Communiquer régulièrement les changements apportés aux programmes de financement.</li><li>• Développer un énoncé de principe en matière de propriété intellectuelle destiné aux chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants.</li></ul>
Multiplier les occasions d'échanges entre pairs.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser des activités ponctuelles et informelles dans le cadre desquelles les membres de la communauté de recherche sont invités à partager les résultats de leurs travaux de recherche.</li><li>• Créer des lieux d'échanges pour le partage de conseils et de bonnes pratiques relatives à la recherche.</li></ul>

## Orientation stratégique 5

### INTERDISCIPLINARITÉ, COLLABORATIONS ET PARTENARIATS EN RECHERCHE

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION
<p>Promouvoir et accroître le nombre de collaborations interdisciplinaires en recherche et renforcer et consolider les collaborations de recherche avec les partenaires existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer des mécanismes pour encourager et encadrer les initiatives interdisciplinaires.</li><li>• Répertoire et diffuser les meilleures pratiques pour le travail en équipe interdisciplinaire.</li><li>• Identifier et renforcer les alliances avec les partenaires actuels de la recherche, y compris les grands conseils subventionnaires.</li></ul>
<p>Resserrer les liens avec les instituts, centres et groupes de recherche à l'Université de Moncton ayant des thématiques semblables.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réunir les dirigeants des instituts, centres et groupes de recherche dont les thématiques ont des liens communs pour discuter de modalités favorisant les collaborations et les échanges.</li><li>• Développer des programmes et des initiatives qui favorisent la pérennisation des activités de recherche.</li></ul>
<p>Favoriser les rapprochements avec les acteurs publics et parties prenantes afin que les décisions et les politiques soient fondées sur des données probantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des rencontres avec des représentants des gouvernements et autres organismes pertinents pour explorer des possibilités de collaboration et partenariat.</li><li>• Transmettre les résultats de recherche aux gouvernements et autres organismes appropriés.</li></ul>
<p>Identifier de nouveaux partenaires de la recherche issus d'autres institutions d'enseignement postsecondaire, des gouvernements, du secteur privé et de la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Explorer, en collaboration avec le Bureau de soutien à l'innovation, des pistes de collaboration avec des partenaires externes potentiels ayant des intérêts de recherche semblables ou complémentaires.</li></ul>

## Orientation stratégique 6

### ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA RECHERCHE

OBJECTIFS	MOYENS D'ACTION
Mettre en place des mécanismes pour mesurer les retombées, la productivité et la diffusion de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer un état des lieux de la recherche à l'Université de Moncton et implanter des outils de monitoring des activités de recherche.</li><li>• Mettre en œuvre un cadre d'évaluation de la stratégie institutionnelle de recherche.</li><li>• Définir des indicateurs précis pour mesurer les retombées, la productivité et la diffusion en recherche.</li><li>• Concevoir un cadre pour mesurer les retombées de la recherche sur la société.</li></ul>
Produire un rapport annuel des activités de recherche.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Compiler annuellement les données sur le nombre de projets demandés ainsi que le nombre et la valeur des projets financés.</li></ul>
Mettre en place un mécanisme d'évaluation de la pertinence des axes de développement et des créneaux de recherche prioritaire.	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>